

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 474 promulguant la loi n° 53-225 du 20 mars 1953 relative à la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945.

n° 474

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 avril 1953

Numéro JO
n° 6 du 01/05/1953

Date du numéro
1 mai 1953

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 473

— Est promulguée, dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, la loi n° 53-225 du 20 mars 1953 relative à la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 (J.O.R.F. du 21 mars 1953. p. 2698). Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.